



PIERRE SÈCHE et GARRIGUE CAVEIRAC

Sauvegarde et Restauration du Patrimoine
Garrigue et Capitelles de Caveirac
Association APSGC loi 1901 : W302008323

Compte-rendu de l'Assemblée générale tenue le vendredi 24 janvier 2025 au foyer Georges Dayan de Caveirac

Les adhérents de l'association se sont réunis sur convocation du président le vendredi 25 janvier 2025 à partir de 10h00 au Foyer Georges Dayan de Caveirac. Vingt-deux personnes sont présentes, trois pouvoirs ont été reçus, soient vingt-cinq personnes présentes ou représentées sur les vingt-sept qui adhèrent à l'association ; ils ont émarginé la feuille de présence. Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Excusés : Mme Dominique Colombani.

La séance est ouverte à 10h15. L'assemblée nomme Patrice Bertin président de la séance et Christiane Dumestier, secrétaire de la séance.

1. Rapport d'activité

C'est le moment pour le président de l'association Patrice Bertin de remercier chaleureusement les adhérents pour leur engagement et leur participation aux travaux de l'association.

En s'appuyant sur un diaporama préparé par la secrétaire de l'association, il présente le travail effectué et la diversité des activités de l'année 2024.

Il souligne l'intérêt de l'alternance entre les chantiers en garrigue et la mise en valeur du site de Saint-Roch, de plus en plus visité et qui doit rester la vitrine de l'association.

En garrigue, outre des reprises d'entretien sur quelques capitelles, nous avons principalement travaillé sur la capitelle de l'aire de Pontys pour finaliser sa restauration. Le projet de la table d'orientation a été également mené à son terme, en relation avec la municipalité de CAVEIRAC.

Le président se réjouit également du bon déroulement de notre chantier-école de la capitelle des 3 Pins, lieu de formation pour les nouveaux adhérents et plus anciens bénévoles ; nous avons symboliquement posé la pierre de chappe en octobre à l'occasion de l'inauguration de l'ouvrage.

La préparation du futur chantier de la restauration des capitelles du Riou Sec a été finalisée en 2024.

Sur le site de Saint-Roch, le travail sur l'olivette s'est poursuivi, le nécessaire entretien des murets a été maintenu. Des interventions d'entretien ont été dispensés pour la capitelte Isard, du Rachalan, de l'Olivier et de même pour la consolidation et la restauration de la capitelte des Jasses.

Un travail important a été effectué lors de la réfection d'un grand muret de 40 mètres au nord-est du site. De même la création d'un aiguier dans une faille naturelle de la roche a mobilisé les bénévoles.

Notre président, comme la plupart des adhérents, regrette les trop nombreuses dégradations sur le site, en particulier la destruction de la plupart des pancartes d'indication et d'information, autour des capitelles, dont la réfection et la mise en place ont sérieusement grevé notre budget 2024.

Il remercie les deux baliseurs de l'association pour l'entretien des chemins de Petite Randonnée de la commune de Caveirac qui totalisent 32.5 kms et qui nécessitent 4 jours de marquage et d'entretien au minimum par an.

Patrice Bertin rappelle les nombreux « Echanges » de l'année 2024 : particuliers, associations, spécialistes de la Pierre Sèche ou de la Garrigue...

Enfin, « transmettre », aux jeunes et aux moins jeunes, notre passion, dans le cadre des nombreuses visites des écoles, des centres de loisirs, des rencontres sur le site de Saint-Roch.

Il rappelle l'attachement des adhérents à la défense de la garrigue et réaffirme à cet égard, notre ferme opposition au projet CONÎMES. En 2024 notre association s'est associée à l'association Caveirac Vaunage pour porter recourt en justice contre l'enquête publique et la DUP. Sur cette question il donne la parole à madame Joëlle FESQUIER qui nous informe « *que la décision du conseil d'État sera connue dans les prochains mois* ».

Enfin, le président souligne l'intérêt des moments de convivialité comme la journée au mazet SANOUVA, le temps de partage lors de notre dernier chantier avant les vacances scolaire et le vin chaud de fin d'année : ces moments renforcent la solidarité du groupe et le « bien être ensemble ».

2. Rapport financier 2024.

Le Trésorier présente ensuite les comptes de l'exercice écoulé, qui se soldent par un résultat positif de 1 397.79 €

A noter que nous avons bénéficié de 2 entrées exceptionnelles :

- Un don de 250 € des propriétaires de la capitelte de l'aire de Pontys
- Un rappel de paiement année 2023 de la FFR d'un montant de 360€

Au 1er janvier 2024, l'association présentait un solde positif de : 1784,23€.

- 1 472,54 € compte courant bancaire,
- 281,28 € sur le compte sur livret,
- 30,41 € en caisse.

Au 31 décembre 2024, la trésorerie de l'association présente un solde positif de : 1347.88 €

- 386.91€ compte courant bancaire 31/12/2024 (mais trois chèques émis en 2024 pour un montant de 74.99 € n'ont pas été encaissés au 31/12/2024 soit une situation bancaire réelle de 311.42€)
- 1035,96 € sur le compte sur livret

Le trésorier rappelle la nécessité en 2025, d'investir sur le renouvellement du matériel de sécurité pour les bénévoles, d'achats d'outillage. Il évoque également que les panneaux de signalétique et d'information des prochaines capitelles et ouvrages restaurés nécessiteront un budget encore conséquent. En fin il rappelle que l'organisation de la conférence prévue cette année représentera une dépense exceptionnelle, évaluée à 750 € environ.

3. Projets pour 2025

Les adhérents ont ensuite échangé et défini ensemble les grandes lignes de 2025.

Patrice Bertin réaffirme l'importance de mener en parallèle la mise en valeur de Saint-Roch et les chantiers en garrigue.

- Un nouveau chantier école, toujours dans le but de former à la restauration de capitelle ceux des adhérents qui n'y ont jamais participé.

Ce sera la capitelle C133 (cf. : carte association) située sur le circuit créé dans le cadre du projet « un chemin-une école ». Ce chantier débutera dès lors que l'espace de la capitelle des trois pins sera finalisé et que l'accès à la capitelle C133 sera débroussaillé et sécurisé.

A ce titre, le président rappelle l'importance que chaque personne le souhaitant puisse y travailler. A chacun d'être attentif à ne pas s'appropriier le chantier mais aussi d'oser y prendre sa place.

- Chantier plus difficile d'accès, la remise en état des capitelles du Riou Sec, C009 (cf : carte association) chantier qui débutera immédiatement.
- Les capitelles jumelles des Dixmes : chantier à mettre en œuvre avec prudence, compte-tenu de l'état de ces capitelles. Ce chantier débutera dès la fin de la restauration du Riou Sec
- Dégagements des abords du moulin du haut sur le Rhony, avec l'aide de caveiracois(es) : déterminer les dates d'intervention à partir du mois d'avril / mai 2025.
- Travailler sur la composante « garrigue » dans les domaines de la flore et de la faune. Collaboration avec le CFA de Rodilhan (1^{ère} journée le 24 février 2025).

➤ « Partager- Transmettre »

- Accueil des écoles, des centres de loisirs, louveteaux FFEEUF de Nîmes
- Lien avec les autres associations : Caveirac-Vaunage, Abeille et Bio-diversité, Concept Vaunageol, ULPI
- Capitelle de Langlade – (date d'intervention à définir Avril/Juin)
- Organisation d'une conférence sur le thème Pierre Sèche et Bio-Diversité (date à définir en fonction de la disponibilité d'une salle municipale Octobre -décembre)
- Mise en valeur des pierres « gravées » de la capitelle du Jal : reprendre cette question avec la municipalité
- Relancer auprès de la municipalité la question de la meulière du chemin des Moles.

- Date retenue pour la journée au mazet : le mardi 3 juin 2025 (reportée au 10 juin en cas d'intempérie)

3. Questions diverses

Suite au changement des membres du bureau de 2024, il nous reste à effectuer les modifications de domiciliation inhérentes. Le président propose que :

- les documents bancaires soient adressés chez le trésorier, à savoir Alfred dit Freddy Kwolek
- que le siège social soit établi en Mairie de Caveirac.

Après échanges de vues et de suggestions, et plus personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions :

PREMIERE RESOLUTION

Le rapport d'activité du président est adopté à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2024, l'assemblée générale approuve le document présenté et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide à l'unanimité de porter à 20 euros le montant de la cotisation des membres adhérents pour 2025.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'adhésion à l'association Caveirac Vaunage.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'adhésion à l'association Abeille et Biodiversité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale adopte à l'unanimité la liste des actions envisagées pour 2025.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le changement de domiciliation des documents bancaires chez :

Alfred KWOLEK 690 Chemin du Mas de Védelin 30900 NÎMES

HUITIEME RESOLUTION

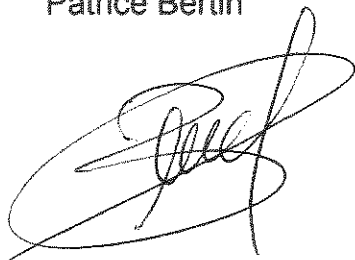
L'assemblée générale adopte à l'unanimité le changement de siège social de l'association en :

Mairie de Caveirac, place du château 30820 CAVEIRAC

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h30 heures et la réunion se poursuit amicalement par un apéritif dînatoire.

Le Président de séance

Patrice Bertin



La Secrétaire de séance

Christiane Dumestier

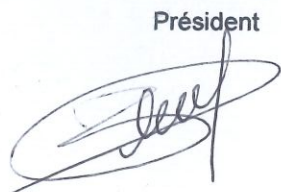
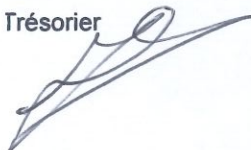


Pierre Seche et Garrigue CAVEIRAC		Comptabilité 2024	
DATE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
	Solde au 31/12/2023		1472,54
31/01/2024	Frais de tenu de compte	3,26	
30/01/2024	Gants de protection BEMAT	118,00	
31/01/2024	FFR GARD dû année 2023		361,20
02/02/2024	Virement sur compte sur livret	750,00	
05/02/2024	Galette des rois	34,97	
08/02/2024	Cotisation		90,00
08/02/2024	Cotisations		87,00
08/02/2024	Cotisations		122,00
08/02/2024	Cotisations		87,00
08/02/2024	Cotisations		90,00
08/02/2024	Cotisations		75,00
09/02/2024	Restauration assemblée générale	462,00	
12/02/2024	Frais de tenu de compte	3,26	
11/03/2024	Frais de tenu de compte	3,26	
09/04/2024	Cotisations		15,00
10/04/2024	Cotisation		15,00
10/04/2024	Frais de tenu de compte	3,40	
10/05/2024	Frais de tenu de compte	3,40	
21/05/2024	Don		250,00
25/05/2024	Achat 7 paires de gants (taille 8 - 9 - 10)	41,30	
28/05/2024	Repas Mazet Sanouva (04/06/24)	45,00	
30/05/2024	Achat 2 trousse de secours 1 ^{er} secours	17,90	
05/06/2024	Repas mazet sanouva	332,47	
05/06/2024	Subvetion municipale		500,00
04/06/2024	Contrôle balisageet entretien FFR		361,20
10/06/2024	Frais de tenu de compte	3,40	
13/06/2024	IONOS (hébergeur site)	85,20	
02/07/2024	Charbon de bois	7,90	
03/07/2024	Carburant tondeuse	47,60	
10/07/2024	Frais de tenu de compte	3,40	
06/08/2024	Paiement avocat SEATTLE (CONIM)	360,00	
09/08/2024	Achat 4 protections genoux	10,00	
09/08/2024	Frais de tenu de compte	3,40	
10/09/2024	Frais de tenu de compte	3,40	
12/09/2024	Achat 4 poteaux, 4 platines, 3 sacs de mortier	118,59	
23/09/2024	Remboursement Achat mousse expansive + sable	14,19	
27/09/2024	Remboursement Achat 8 sacs béton, 3 sacs de mortier	64,42	
01/10/2024	Achat coupe-branche + rouleau adhésif réparation gants	38,03	
02/10/2024	Rolle 2 plexi (100x100x0,3) 2 plaquettes (pt de vue et capitelle)	173,20	
11/10/2024	Frais de tenu de compte	3,40	
18/10/2024	Achat Rolle 2+1 Panneaux (210x110 + 300x420)	70,00	
29/10/2024	Remboursement Achat support métal+sacs béton	59,00	
29/10/2024	Remboursement Achat 3 piquets métal 1,2m	16,53	
12/11/2024	Remboursement frais inauguration des 3 pins	23,98	
13/11/2024	Frais de tenu de compte	3,40	
03/12/2024	Presse agrume téléphone	44,99	
10/12/2024	Frais de tenu de compte	3,40	
17/12/2024	Carburant + adhésions Caveirac Vaunage et Abeille Bio Diversité	65,15	
17/12/2024	Carburant débroussailleuse	30,00	
17/12/2024	Paiement échéance assurance MAIF	128,22	
20/12/2024	Frais de carburant Avignon	15,00	
		3214,02	3525,94
		+ 311,92	

Président

Trésorier

Solde au 31/12/2024



Bilan année 2024

Charges	Produits
	Solde banque au 31/12/2023
Frais bancaires	1472,54
Hebergement annuel site	
Assurance RC	Subvention Municipale
Carburant	Entretien circuits PR FFR
Matériel de protection	Cotisations
Fournitures pour remplacement panneaux détériorés à Saint ROCK	Don
Charges exceptionnelles (avocat Corinnes)	
Participation téléthon	
Adhésions C;V et A.B.D	
Activités associatives / Inaugurations / A.G annuelle	
Virement Compte courant /compte sur livret	
Total des charges	Total des produits
3214,02	3525,94
Excédant au 31/12/2024	311,92

[Signature]
[Signature]
[Signature]

[Signature]
[Signature]
[Signature]



Rélevé bancaire CRCA au 31/12/2024
Chèques non encaissés au 31/12/2024

Rapprochement bancaire

solde positif	386,91
Chèque n° 3076462	44,99
Chèque n° 3076465	15,00
Chèque n° 3076468	15,00
	74,99
	311,92



Compte courant au 31/12/2024
Compte sur livret au 31/12/2024
Avoir au 31/12/2024

Trésorerie association au 31/12/2024

	311,92
	1035,96
	1347,88

K. Walter
Treasurer

Président